



Direction Départementale de l'Agriculture
et de la Forêt de l'Ariège



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE



restauration des terrains en montagne
Service Interdépartemental de l'Ariège
et de la Haute-Garonne

COMMUNE DE ASTON

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

1

Numéro de zone

Zones directement exposées aux risques

zones à risque fort et champ d'expansion de crue

zones à risque moyen et faible

Zones non directement exposées aux risques

Limite du PPR

Echelle : 1/5 000

Commune classée en zone Ib de faible sismicité

DOCUMENT APPROUVÉ

